



# INFORMATIONS OFFICIELLES

*Municipalité de Villars-le-Terroir*

*Bulletin No 2 - Septembre 2021*



Le 17 juin 2021 a eu lieu la séance d'assermentation pour la nouvelle législature 2021 - 2026 présidée par Monsieur le Préfet Pascal Dessauges. L'ensemble des membres de la Municipalité ont prêté serment et à quelques exceptions, les membres du Conseil communal ont également été assermentés.

La nouvelle Municipalité a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet. Le défi qui attend les 5 membres de l'équipe en place est de taille et ils vont tout mettre en œuvre pour répondre à la confiance que vous avez placée en eux.

Au niveau de la répartition des dicastères, elle s'est faite tout naturellement en tirant profit des expériences professionnelles et personnelles ainsi que des synergies pouvant être mises en place entre les cinq membres de l'exécutif. Il a été en outre tenu compte des intérêts de chacune et chacun pour mener à bien les importants projets qui seront à traiter à l'avenir.

Après 2 mois d'activité, votre exécutif a déjà pu mesurer l'importante charge de travail qui l'attend mais c'est avec une très grande motivation qu'il découvre au fil des semaines les activités très variées dans la gestion d'une commune. Au vu des nombreux dossiers à traiter, vos municipaux procèdent par étape et selon le degré d'importance.

L'exécutif peut heureusement s'appuyer sur une équipe administrative expérimentée, ce qui facilite grandement la transition.

Ci-après vous trouverez la répartition des dicastères pour la Municipalité ainsi que l'organisation de notre Conseil communal.

*Pour être informé en continu, rendez-vous sur*  
*[www.villars-le-terroir.ch](http://www.villars-le-terroir.ch)*

## LÉGISLATURE 2021—2026

### MUNICIPALITÉ - RÉPARTITION DES DICASTÈRES

#### **POLLIEN Pascal, Syndic**

Administration générale - Ressources humaines - Police - Affaires sociales (ARASPE) - Communication - Cohésion sociale - Ecoles (ASIRE) - Association Région du Gros-de-Vaud - Commission de salubrité et d'hygiène

#### **JURIENS Sylvain, Vice-Syndic**

Eau potable/Eaux claires et usées/Épuration (AIAE, STEP, ASET) - Télé-réseau - Gaz - Éclairage public - Déchetterie - Décharge

#### **PITTET Jean-François**

Police des constructions - Terrains - Routes et chemins - Informatique

#### **SCHMID Céline**

Finances - Jeunesse et petite enfance (EFAJE) - Associations AVASAD - APROMAD - Caravane dentaire - Cultes - Sociétés locales - Organisation Régionale Protection Civile Gros-de-Vaud (ORPCI)

#### **FAVRE Lionel**

Entretien/exploitation des bâtiments communaux (y compris église et refuge) - Forêts - Espaces verts - Cimetière - Bac de rétention - Service Défense Incendie et Secours (SDIS) - QM local

### CONSEIL COMMUNAL - BUREAU ET COMMISSIONS PERMANENTES

#### Bureau du conseil

Président	Steeve DEVOLZ
Vice-Président	A nommer
Secrétaire	Mary-Claire FREYMOND
Scrutateurs	Benoît ALLAZ Sylvain BOVAT
Scrutateurs suppléants	Vincent FAVRE Jean-Joseph PITTET

#### Commission Gestion et Finances

Président	Alexandre ROD Didier PITTET Romain GROUX Thierry PITTET Emilie FAVRE
Suppléant	Pascal PITTET

#### Commission Naturalisation

Julien ALLAZ, Vincent ALLAZ, Sylvain BOVAT, Thomas MERMOUD

#### Commission Recours en matière de taxes et impôts

Sylvie GLAUSER, Gilles CHERBUIN, Jean-Charles PITTET, Ludovic SCHOPFER



## DISCOURS DU 1ER AOÛT

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers compatriotes, J'aimerais en premier lieu vous souhaiter une bonne fête nationale. Syndic depuis peu, j'ai eu pour mission, cette année, de rédiger une allocution pour un 1<sup>er</sup> août particulier. Cette année, en raison de la météo incertaine, c'est avec regret que nous avons finalement décidé, après concertation avec la société de jeunesse, d'annuler cette soirée de célébration

Cela étant dit, je souhaite maintenant faire un bref retour en arrière afin de nous remémorer la création de notre État fédéral.

Il y a plus de 700 ans, les bases de la Confédération furent érigées par trois hommes qui décidèrent d'unir leurs régions.

Plus tard, il y a six siècles environ, suivant le sage conseil de Nicolas de Flüe, des compatriotes ont eu le mérite de mettre fin aux dissensions opposant ville et campagne, de sauvegarder l'unité du pays et de renforcer le lien confédéral. C'est de cette époque que date la Suisse plurilingue où nous vivons aujourd'hui.

En 1803, plus tardivement, le canton de Vaud a rejoint également notre Confédération.

Depuis, durant de nombreuses années, notre pays s'est construit avec des valeurs, une démocratie, une prospérité et une stabilité qui sont enviées par plusieurs régions du globe. Toutefois, il ne faudrait pas oublier qu'il n'en a pas toujours été ainsi.

Si, aujourd'hui, la Suisse joue un rôle de pays d'accueil, à une certaine époque, ce sont nos concitoyens qui quittaient la Suisse avec l'espoir d'une vie meilleure dans des pays lointains.

À ce sujet, permettez-moi d'avoir une pensée toute particulière pour toutes les Suissesses et les Suisses, dont peut-être certains de vos proches, qui se sont établis de manière provisoire ou définitive à l'étranger et qui vont fêter le 1<sup>er</sup> août.

La fête nationale est aussi un moment pour se remémorer l'évolution de nos villages et plus particulièrement de notre commune.

Il faut reconnaître que Villars-le-Terroir a beaucoup évolué au fil du temps. D'un petit village de campagne, avec 45 familles paysannes productrices de lait, nous sommes devenus un village du Gros-de-Vaud aux identités multiples.

En 1980, la commune comptait 500 âmes et une dizaine d'entreprises proposaient leurs services.

En 2021, notre commune forte de plus de 1300 habitants aujourd'hui a atteint son pic de croissance démographique. Une vingtaine de sociétés de services ainsi que des artisans sont implantés ici. Nos sociétés locales sont heureusement encore bien vivantes : les Accordéonistes le Bouvreuil, la Chorale Ste-Cécile, le FC Villars-le-Terroir, la Jeunesse, le Tir, la Gymnastique Dames, Sports Equestres ainsi que l'Association VisàVi.

Et Villars-le-Terroir ne cesse de se développer !

Tout récemment, comme vous avez pu le constater, de grands travaux ont été entrepris dans le secteur de la Grange-à-Janin afin de sécuriser le trafic à la suite des nouvelles constructions et en prévision de celles qui sont encore à venir. Ces travaux ont été financés par le Canton de Vaud. Cette première étape

d'aménagement est provisoire et devrait encore évoluer d'ici les huit à dix prochaines années.

Vous avez aussi remarqué que notre complexe communal fait l'objet d'une rénovation qui sera totalement achevée à la fin de l'été.

Maintenant une autre tâche importante nous attend : il est temps de stabiliser notre environnement.

Nous devons montrer des qualités humaines pour nous démarquer des villes et soigner notre entourage dans le respect de l'ensemble des concitoyens, aussi bien avec les jeunes que les anciens, les agriculteurs ainsi que tous les corps de métiers représentés dans notre village. Nous avons le privilège de vivre dans une belle nature, avec un paysage entretenu et harmonieux. Chaque saison nous offre un camaïeu de couleurs extraordinaires, alors sachons conserver notre biotope par des gestes simples au présent et remercier toutes les personnes qui s'appliquent à entretenir ces magnifiques paysages aux allures de cartes postales.

Aujourd'hui, notre planète subit une grande épreuve que nous devons traverser avec courage et patience. Le covid-19 a impacté le monde entier.

En ce qui concerne la Suisse, comme dans le reste du monde, nous traversons aussi une période tumultueuse. Pratiquement tous les secteurs économiques sont touchés de près ou de loin avec les répercussions financières que cela peut engendrer.

Les personnes âgées ont vécu ou vivent encore un isolement éprouvant, les jeunes voient leur vie chamboulée avec des projets d'avenir parfois remis en question. Nombreuses sont encore les personnes qui s'interrogent sur leur avenir. Heureusement, nous avons aujourd'hui la possibilité de nous faire vacciner si on le souhaite, ce qui n'est pas toujours le cas sous d'autres latitudes.

Durant ce mois de juillet, j'ai eu l'occasion de me rendre à la résidence Bô Regard pour célébrer les 90 ans de l'une de nos concitoyennes. Tous les résidents étaient réunis autour d'elle. L'une des habitantes m'a dit :

**« Il fait bon vivre ici avec des gens qui ont mis de côté leurs tracasseries, qui vivent simplement et qui abordent paisiblement les 10 – 20 dernières années de leur vie. »**

Je pense que nous pourrions nous en inspirer et tous contribuer à ce bien vivre que chacun recherche. Un accueil, un art de vivre ne doit pas être qu'un slogan de manifestations mais une façon de fonctionner ensemble. Afin que notre population puisse continuer à vivre dans l'harmonie et la concorde, sachons évoluer pour être fiers de notre village et de notre environnement. Ce n'est qu'au prix du respect de chacune et de chacun que nous pourrions espérer garder ce privilège.

En conclusion je voudrais partager avec vous une citation d'Albert Schweizer :

**« En dépit de tout, je garde la conviction que l'amour, la paix, la douceur et la bonté sont la force qui est au-dessus de tout pouvoir. »**

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers compatriotes, je vous souhaite une très belle fête nationale. ■

Pascal Pollien, Syndic

## PLACE DE JEUX

Comme vous avez pu le constater, la place de jeux du village au complexe communal a fait peau neuve durant les vacances d'été. Les travaux arrivent enfin à leur terme.



Nous nous excusons, en particulier, auprès des enfants, pour les désagréments causés par ces travaux qui auraient dû être terminés avant les vacances scolaires. Des retards, en particulier au niveau des livraisons des jeux, nous ont obligés à prolonger la fermeture de la place.



Nous sommes cependant persuadés que le résultat compensera largement l'attente et nous nous réjouissons de voir les enfants profiter de ces nouvelles installations.■



Lionel Favre, municipal

## INAUGURATION

La Municipalité a le plaisir de convier les enfants

à l'inauguration de la place de jeux

**Samedi 9 octobre 2021**

**dès 14h30**

**Complexe communal**

Un petit goûter sera servi

De plus amples informations vous parviendront ultérieurement

## DÉCHETTERIE

L'image ci-dessous attire l'attention sur les bien-faits du tri de vos déchets et la Municipalité vous y encourage.



Le déchet est créateur.

**Mieux Jeter, Mieux Trier, Mieux Valoriser !**

Voilà une ambition qui mérite notre attention et notre investissement.■

**Pour rappeler**

**Repris à la déchetterie**  
Ordures ménagères - Déchets encombrants -  
Verres - Papier - Capsules  
Nespresso - Huile ménagère - PET -  
Flaconnage - Piles/Batteries -  
Electroménager - Peintures/Solvants - Néons/  
Ampoules - Textiles/Souliers usagers

**Non repris à la déchetterie**  
A éliminer par vos propres soins !  
Médicaments - Thermomètres - Déchets  
dangereux - Bonbonnes de gaz -  
Toner et cartouches d'encre d'imprimantes

Sylvain Juriens, municipal

## PASSEPORT VACANCES :

### Des cinéastes en herbe à Villars-le-Terroir

Lors de l'édition 2021 du passeport vacances, cinq journées d'activités ont été organisées pour les écoliers de 9 à 15 ans dans notre commune au début du mois de juillet. La première journée, dédiée à l'observation de l'habitat des castors du Sauteru, a malheureusement dû être annulée en raison des risques de crue suite aux intempéries des jours précédents. Nous espérons que ce n'est que partie remise pour un prochain passeport vacances !

Les quatre autres journées ont été animées par Sandrine Normand, habitante de Villars-le-Terroir, qui a proposé deux activités intitulées « création de films d'animation image par image » et « création de films vidéo (fiction) ». Ces ateliers ont connu un franc succès puisqu'ils ont tous eu lieu à guichet fermé. Les enfants venaient en partie du Gros-de-Vaud, mais également de la région lausannoise.

Durant ces quatre jours, les participantes et participants ont pu bénéficier des enseignements, explications et démonstrations de Sandrine Normand, qui est notamment au bénéfice d'un diplôme de l'ECAL de réalisatrice en arts visuels.

Dans le premier atelier, les enfants ont dû créer les décors d'un mini-film d'animation et réaliser leurs personnages en pâte à modeler. Ils ont également imaginé un scénario puis capturé, image par image à l'aide d'un appareil photo, les déplacements de leurs figurines dans le décor. La dernière étape a consisté à réaliser le montage des images afin de générer un petit film.

Le résultat est vraiment bluffant et peut faire penser, pour se donner une petite idée, à la série animée britannique « Shaun le mouton ».



Dans le second atelier, les vidéastes en herbe ont appris le maniement d'une caméra et ont aussi produit un mini-film. Cette fois-ci, après avoir imaginé le scénario, ils ont interprété eux-mêmes les personnages face caméra. Ils avaient à leur disposition une panoplie de costumes et accessoires. Le résultat filmé est très intéressant et montre à la fois la diversité de créativité des participantes et participants et leur permet de se confronter à leur confiance en soi et à leur image.



Les enfants sont repartis ravis de leur journée créative et ont pu montrer leur mini-film à leurs familles et amis, grâce aux liens internet fournis par Sandrine Normand en fin de journée.

La Municipalité de Villars-le-Terroir tient à la remercier chaleureusement pour son engagement et espère, si le temps et l'envie le lui permettent, qu'elle pourra peut-être réitérer son offre en 2022. ■



Céline Schmid, municipale

## Le Conseil communal s'est réuni en date du 21 juin 2021

La dernière séance de la législature 2016 – 2021 du Conseil Communal comprenait deux préavis.

En premier lieu, le rapport sur la gestion et les comptes 2020. Les membres du Conseil ont accepté à l'unanimité ce préavis présentant un bénéfice de CHF 288'371.95 pour l'année écoulée.

Le 2<sup>ème</sup> préavis concernait la fixation des indemnités de l'exécutif et du législatif pour la nouvelle législature 2021 - 2026. Pour rappel, le dernier préavis traitant des indemnités avait été approuvé en juin 2011.

Pour mener à bien l'étude de ce préavis, un énorme travail de fond a été fait par la commission gestion-finances pour récolter des informations auprès d'autres communes. Cette démarche a été entreprise afin d'établir le tableau des indemnités des autorités de manière simplifiée, adéquate et réfléchie mais également pour faciliter le travail de la boursière. Ce préavis a été accepté par les membres du Conseil avec 27 voix et 2 abstentions.

Dans les points de communication, les autorités informent qu'elles ont reçu une pétition adressée par de nombreux concitoyens concernant des nuisances sonores au Larrit par la présence de corbeaux freux. Une autorisation de les tirer a été demandée au garde-chasse. Une première intervention a eu lieu au mois de novembre, ce qui les a fait fuir durant une période seulement. Comme ils sont revenus, une nouvelle demande de tir a été présentée.

Entre-temps, un couple de milans s'est installé dans la zone. De ce fait, les nuisances sonores dues aux volatiles se sont fortement réduites. A ce jour, la situation est réglée provisoirement mais un suivi sera fait par la municipalité dans les prochains mois.

En fin de séance, le Président du Conseil a adressé un merci chaleureux à tous et en particulier à celles et ceux qui cessent leur activité communale après avoir donné le meilleur d'eux-mêmes dans l'accomplissement d'une tâche importante au sein de la collectivité.

Pour finir, la parole est donnée à M. le Syndic Eric Glauser qui souhaite faire un petit retour en arrière en

nous lisant le texte qu'il a fait paraître dans le dernier journal communal, texte que certains ont déjà eu l'occasion de lire. Il termine son discours en adressant ses félicitations et ses meilleurs vœux aux nouvelles autorités communales en ayant une pensée pour les municipaux sortants, soit Madame Véronique Pittet et Monsieur Cyril Pittet, ainsi que pour les membres du bureau et ceux du Conseil Communal.

A l'issue de cette séance, tous les membres se sont retrouvés en respectant les mesures Covid pour partager le verre de l'amitié.■

Pascal Pollien

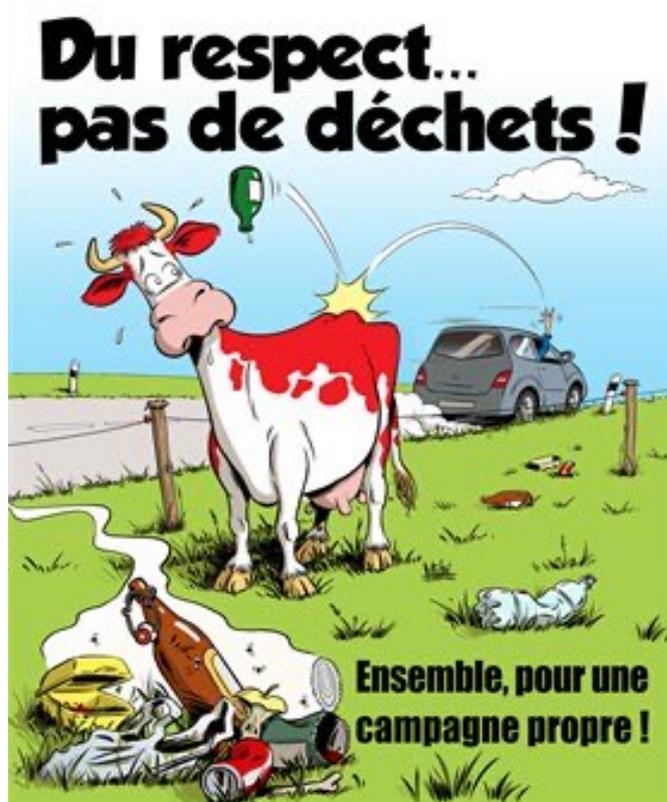
Président du Conseil Communal

## Séances du Conseil communal

Pour 2021

11 octobre / 13 décembre

Les séances se déroulent au « RESTO », elles sont ouvertes au public sous réserve des restrictions liées au COVID.



La commune de Villars-le-Terroir compte à ce jour

1322 habitants

## RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE CANTONALE RC 401

### Carrefour de la Grange-à-Janin

Comme vous aurez pu le constater, le carrefour de la Grange-à-Janin, vient de subir un réaménagement. Il est, certes, utile de rappeler quelques faits marquants.



C'est lors de l'établissement du Plan Général d'Affectation (PGA) communal que ce « quartier » a été intégré à la zone « village » permettant ainsi une densification. C'est alors que les premières discussions, auprès de la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR), sont entreprises et les premiers plans élaborés. Outre le « qui fait quoi ? » et les visions parfois divergentes entre les différents protagonistes, le temps s'écoulant durant plus de dix ans, on peut constater que la voiture n'a plus du tout la même considération.

C'est finalement à la suite de multiples plaintes justifiées de riverains (tant celles liées au bruit qu'à la sécurité) que la DGMR décide (unilatéralement) d'entreprendre des travaux d'entretien, ceux-ci ne nécessitant pas de formalité particulière telle qu'une mise à l'enquête. Il n'est ainsi pas question d'y aménager un passage pour piétons. Etant donné que ce segment de route (y compris celui joignant le signal d'entrée de localité) est exclusivement géré par le canton, seule une « aide à la traversée » y est autorisée, au frais de notre commune.

En définitive, malgré le caractère « provisoire » des travaux réalisés, on peut apprécier une sécurisation notoire et surtout, grâce à la pose d'un revêtement phono-absorbant, une nette diminution des nuisances sonores et, en définitive, une meilleure qualité de vie des riverains. ■



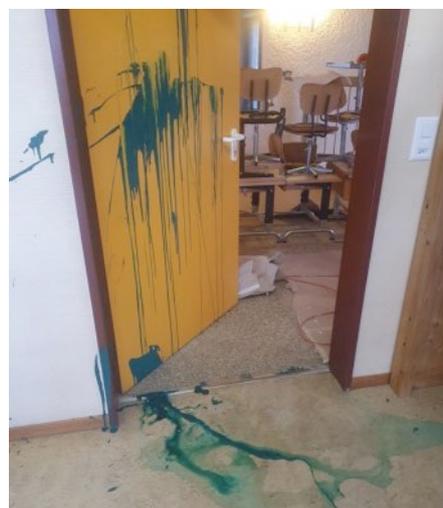
Jean-François Pittet, municipal

## VANDALISME AU COMPLEXE COMMUNAL

Dans le cadre des travaux au complexe communal, c'est avec beaucoup de consternation que la Municipalité a pris connaissance des actes de vandalisme perpétrés quelques jours avant la fin des vacances dans les salles de classes en rénovation.



Manifestement, il s'agit de gestes purement gratuits. Outre le travail, le stress et les coûts supplémentaires engendrés, c'est un sentiment de profond dépit qui domine face à ce genre d'actes de déprédations volontaires. ■



La Municipalité

## INFO POLICE-POPULATION

### C'est la rentrée !

Le retour de nos enfants dans les salles de classe marque aussi celui de problématiques directement en lien avec le contexte scolaire. Ainsi, les trajets jusqu'à l'école reprennent et, avec eux, les **risques d'accidents de la route**. C'est pourquoi les polices vaudoises appellent les automobilistes à la prudence afin d'éviter ces situations trop souvent dramatiques.

Les trajets entre l'école et le domicile sont souvent considérés comme un moment ludique pour les enfants. Cela est d'autant plus vrai en cette période de rentrée marquée par les retrouvailles avec les copains et encore embrumée par les souvenirs de vacances. Il n'est donc pas étonnant que nos têtes blondes oublient fréquemment les nombreux dangers qui jalonnent ces trajets.



La rentrée marque aussi le retour d'une problématique se déroulant, cette fois-ci, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école, le **harcèlement scolaire**. Favorisé par l'usage des réseaux sociaux, ce type de harcèlement est particulièrement insidieux et difficile à détecter pour l'entourage des enfants qui en sont victimes.

Si la rentrée est la plupart du temps synonyme de retrouvailles avec ses amis, elle peut aussi impliquer de se retrouver à nouveau victime d'intimidation. Le harcèlement scolaire se caractérise par une violence intentionnelle et répétée, associée à un rapport de domination. Les enfants qui en sont victimes vont la plupart du temps s'isoler. Malheureusement, ce phénomène ne s'arrête pas aux portes de l'école dans la mesure où internet et les réseaux sociaux occupent une part importante de la vie de nos jeunes. Les polices vaudoises appellent donc les victimes, leurs parents et les témoins de tels comportements à les

signaler et à prendre contact avec l'établissement scolaire.



Cette fois-ci, sans lien direct avec la rentrée, les polices vaudoises ont pu observer une augmentation récente de deux types de fraudes : les **arnaques aux services à domicile** et les **escroqueries aux opérations de change**.

## MERCI DE VOTRE VIGILANCE !!

La Police Cantonale

## CONCERT

L'Harmonie La Lyre d'Echallens  
et l'Ensemble junior Les Croqu'Notes

ont le plaisir de vous annoncer  
un concert gratuit et en plein air le

**Judi 23 septembre 2021**  
**de 19h00 à 21h00**  
**Place de l'église, Villars-le-Terroir**

En cas de pluie, ce concert sera annulé

## CARNET ROSE

La commune a le plaisir de souhaiter la  
bienvenue à

- Piccolo Léo
- Verne Giorgio
- Pittet Alexei

et de féliciter les heureux parents. ■

